

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 6 juin 2018 de M. Omar Azzabi: «Qu'en est-il de l'externalisation des services de conciergerie au sein des immeubles de la Gérance immobilière municipale (GIM)?»

TEXTE DE LA QUESTION

Les Verts sont inquiets en ce qui concerne d'éventuelles externalisations du service de conciergerie dans les immeubles de la GIM. En effet, les concierges restent les personnes qui assurent un lien social important avec les habitants et peuvent jouer un rôle de lanceur d'alerte.

L'Alternative, notamment grâce à la motion M-704 de 2007 intitulée «Un concierge par immeuble de la GIM!», s'est battue à plusieurs reprises pour maintenir ces prestations, vectrices de lien social qui ne peuvent être assurées par des entreprises de conciergerie sous-traitantes. Ces dernières agissent avec des effectifs réduits, des contraintes de temps et une logique de coûts-bénéfices.

Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est?

Subsidiairement, j'aimerais également savoir:

- Combien de personnes assurant actuellement la conciergerie sont employées par la GIM?
- Combien d'entreprises de nettoyage interviennent dans ces immeubles?
- Quels sont les immeubles concernés par une externalisation?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En 2007, soit au moment où la motion M-704, citée par l'auteur de la question précitée, avait été déposée, le nettoyage de 40 immeubles environ était confié à des entreprises externes.

Dès 2009, partageant le point de vue exprimé par M. Omar Azzabi au sujet de l'importance du rôle joué par les concierges professionnels-les, la Gérance immobilière municipale (GIM) a pris les mesures nécessaires pour réduire considérablement le nombre de mandats de nettoyage confiés à l'extérieur.

Ainsi et à l'heure actuelle, seuls quatre groupes d'immeubles sont confiés à des entreprises, au nombre de trois, en raison de leurs spécificités géographique et typologique et/ou de leur affectation commerciale. Il s'agit des immeubles de la zone industrielle de Châtelaine (ZIC), des routes de Peney et du Bois-des-Frères 90-92, et du chemin des Vignes (Petit-Lancy).

Il faut également mentionner un mandat de soutien aux deux concierges professionnels-les en charge des parkings Minoteries et Tour de Boël/Petit Palace, la charge d'entretien de ces espaces étant très lourde.

Hormis ces exceptions, tous les immeubles locatifs gérés par la GIM bénéficient des services d'un-e concierge professionnel-le employé-e de la Ville de Genève, le nombre de ces collaborateurs-trices est de 69, dont 5 d'entre eux-elles exerçant en parallèle la fonction de concierge superviseur-se.

Cela étant, lorsqu'un remplacement ponctuel (pour cause de vacances, maladie ou accident) ne peut pas être assumé en interne, il est également fait appel soit à une entreprise externe (le nombre d'entreprises qui peuvent être mandatées s'élève à cinq, suite à une procédure d'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) conduite en 2017), soit à la collaboration de personnes mises à contribution par le biais de l'agence TRT (agence de placement gérée par l'Hospice général pour les personnes bénéficiaires de l'aide sociale).

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La vice-présidente:
Sandrine Salerno